



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 13-avr.-2016

Version 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC HIGH TACK 98 GASKET SEALANT 118 ML

Autres moyens d'identification

Code du produit 58981
Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, OH 44139 USA

Distributeur

ITW Permatex Canada
35 Brownridge Road, Unit 1
Halton Hills, ON Canada L7G 0C6
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex

(877) 376-2839

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Mortel en cas d'ingestion

Provoque une irritation cutanée
 Provoque une sévère irritation des yeux
 Peut provoquer une allergie cutanée
 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
 Peut provoquer somnolence ou vertiges
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
 Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect Rouge

État physique Liquide

Odeur Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuel requis
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
 Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 NE PAS faire vomir
 Rincer la bouche
 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Danger par aspiration: Ne s'applique pas

Toxicité aiguë inconnue

35.4066 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
acétone	67-64-1	15 - 40	*
n-hexane	110-54-3	10 - 30	*
colophane	8050-09-7	7 - 13	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. NE PAS faire vomir.

Protection individuelle du personnel Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Facilement inflammable.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Garder sous clef.

Matières incompatibles Agents comburants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives pour l'exposition**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acétone 67-64-1	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³
n-hexane 110-54-3	TWA: 50 ppm S*	TWA: 500 ppm TWA: 1800 mg/m ³	IDLH: 1100 ppm TWA: 50 ppm

		(vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 180 mg/m ³	TWA: 180 mg/m ³
colophane 8050-09-7	-	(vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ Formaldehyde	TWA: 0.1 mg/m ³ Formaldehyde

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	
Aspect	Rouge	
Odeur	Solvant	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	57 °C / 135 °F	
Point d'éclair	-18 °C / 0 °F	
Taux d'évaporation	> 1	(éther = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	13.0%	
Limite inférieure d'inflammabilité:	2.0%	
Pression de vapeur	400 mm Hg	
Densité de vapeur	2.5	Air = 1
Densité relative	0.872	
Hydrosolubilité	Partiellement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

Autres informations

respiratoire, Peau, Thyroïde.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale)	17 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	6387 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	178.2 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	186367 mg/l

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

35.6183 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
acétone 67-64-1	-	4.74 - 6.33: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 6210 - 8120: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 8300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	10294 - 17704: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 12600 - 12700: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
n-hexane 110-54-3	-	2.1 - 2.98: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	1000: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
colophane 8050-09-7	400: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	-	3.8 - 5.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
acétone 67-64-1	-0.24

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D001

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critères de classement	RCRA - Déchets de série D	RCRA - Déchets de série U
acétone 67-64-1	-	Included in waste stream: F039	-	U002

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
acétone	Ignitable

67-64-1	
n-hexane 110-54-3	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification	1133
Nom d'expédition	Adhésifs, Quantité limitée (LQ)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Numéro de guide d'intervention d'urgence	128

IATA

ONU/n° d'identification	ID 8000
Nom d'expédition	Bien de consommation
Classe de danger	9
Code ERG	9L

IMDG

ONU/n° d'identification	1133
Nom d'expédition	Adhésifs, Quantité limitée (LQ)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
N° d'urgence	F-E, S-D

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Non répertorié.
ENCS	Non répertorié.
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
n-hexane - 110-54-3	1.0

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
acétone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
n-hexane 110-54-3	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
rhodamine - 81-88-9	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
acétone 67-64-1	X	X	X
n-hexane 110-54-3	X	X	X
colophane 8050-09-7	-	-	X
rhodamine 81-88-9	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

Classe de danger SIMDUT

B2 - Liquide inflammable, D2B - Matières toxiques

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	-
HMIS	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 13-avr.-2016

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité